



AVIS D'APPEL D'OFFRES
Service de conciergerie - Ville de Carleton-sur-Mer
APO 2023-05

La Ville de Carleton-sur-Mer demande des soumissions pour les services de conciergerie pour les édifices municipaux. Le devis d'appel d'offres est disponible sur le site web de la Ville au <https://carletonsurmer.com/services-aux-citoyens/administration-et-greffe/gestion-contractuelle/> ou à l'hôtel de ville de Carleton-sur-Mer.

Les propositions devront être déposées dans une enveloppe scellée portant la mention « Soumission conciergerie 2023-2024 » avant le mardi 10 octobre 2023, à 11 h, à l'hôtel de ville, situé au 629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0. Les soumissions seront ouvertes dans la salle Lavoie–Saint-Laurent du même endroit.

La Ville de Carleton-sur-Mer ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires. Elle se réserve également le droit de retrancher certaines parties du contrat.